

“Refédéraliser? Non. Mais donner au fédéral le rôle de pilote”

■ **Nicolas Harmel (Défi)** estime que fédéral et Régions doivent mieux collaborer.

Depuis son quartier général d'Ixelles, Nicolas Harmel a suivi de près le débat politique estival autour de la refédéralisation de certaines compétences dans notre pays. L'homme de 33 ans est aujourd'hui le secrétaire politique des jeunes Défi. Il officie également depuis quatre ans en tant que conseiller au sein du cabinet du ministre bruxellois de l'Economie et de l'Emploi, Didier Gosuin (Défi).

Diplômé en sciences politiques de l'Université catholique de Louvain, celui qui est aussi le petit-fils de l'ancien Premier ministre et ministre d'Etat Pierre Harmel, a décidé de sortir du bois afin de réagir à la proposition impulsée il y a un peu moins d'un mois par son homologue du MR, Mathieu Bihet.

“Un tabou est enfin tombé”, écrivaient le président des jeunes libéraux ainsi qu'une série de ténors MR (Christine Defraigne, présidente du Sénat; Sophie Wilmès, ministre fédérale du Budget; François Bellot, ministre fédéral de la Mobilité...). “Ce qui, il y a peu, était encore un gros mot, réservé aux salons feutrés et aux ‘offs’ des journalistes, semble entrer dans le lexique politique. Ce mot: ‘refédéralisation’. En d'autres termes, remonter au niveau de l'Etat

fédéral des compétences qui, dans le passé, ont été transférées aux entités fédérées. Cette idée rencontre de plus en plus d'adeptes [...]”, pouvait-on lire dans la lettre ouverte publiée dans “La Libre”.

“Porter un message commun...”

Quelques jours plus tard, c'était au tour du professeur Jean Hindriks (UCLouvain) de s'interroger dans nos colonnes quant à l'intérêt de maintenir en Belgique pas moins de neuf ministres de la Santé. “Neuf politiques compétents en matière de soins de santé pour un seul et unique pays, cela n'a véritablement aucun sens, fustige Nicolas Harmel. Le réel problème dans ce pays, c'est que le fédéral n'a pas la force de porter un message commun qui tienne la route.

Une fois qu'il l'a soumis aux Régions, chacune d'entre elles fait absolument ce qu'elle veut. Prenons l'accord de coopération sur la fameuse taxe kilométrique. Celui-ci date de 2011. Nous sommes en 2018 et rien n'est là. Pourquoi? Parce qu'il y a un manque de volonté d'aboutir de la part de certaines Régions.”

Et le même de tirer ce constat: “Les accords de coopération conclus au sein du Codeco (le comité de concertation qui réunit le gouvernement fédéral et les exécutifs fédérés, NdlR) ne vont pas assez loin. Sans compter qu'il n'y a pas de véritable suivi une fois que les décisions sont prises. A quoi sert encore le fédéral dans ce cas? Je pense que l'on doit lui donner le rôle de pilote.”

Des accords de coopération “remaniés”

Ainsi, Nicolas Harmel formule cette proposition qui, précisons-le au passage, n'a pas encore fait l'objet d'une discussion parlementaire formelle au sein de son parti.

“Pourquoi ne pas mettre en place des accords de coopération remaniés entre le fédéral et les Régions. Collégalement, les quatre entités décideraient des objectifs à atteindre dans certains domaines, tout en prenant soin de fixer un timing précis. Ces accords de coopération remaniés seraient ensuite impérativement débattus dans chacun des quatre parlements. Dans l'éventualité où l'une des Régions n'atteindrait pas les objectifs fixés, des sanctions pourraient être prises par le fédéral. Celles-ci pourraient se matérialiser, par exemple, sous la forme d'un gel d'argent encore transférable aux entités fédérées.”

Par ces accords de coopération “remaniés”, le secrétaire politique des jeunes Défi estime que cela permettrait également de conférer aux Régions la légitimité d'intervenir dans certains dossiers, aujourd'hui cadencés par le modèle actuel. “Prenez l'élargissement du Ring qui se situe sur le territoire flamand. La Région bruxelloise n'a rien à dire à ce propos. Or, qui se prend directement cette pollution? Bruxelles. On doit pouvoir décider collégalement. Pareil pour la question de la sortie du nucléaire.” Reste que cette proposition, à l'état embryonnaire, nécessiterait une révision... de la Constitution.

Alice Dive